



Convention sectorielle 2013-2014 : En plus du cynisme, le mensonge...

En tant que travailleurs des services publics, nous serons 3 fois les victimes des mesures prises par le Gouvernement fédéral : en tant que citoyen, en tant que travailleur et en tant que service public.

Le Gouvernement wallon ajoute une couche d'injustice en ciblant les services publics wallons :

- Non-remplacement de 4 départs sur 5 pendant 2 ans avec des Services continus (= services épargnés par les mesures de non-remplacement) limités et véritable arlésienne (on en parle beaucoup, mais...)
- 10% d'économies dans les OIP en 2015-2017 (et ce, après des années de gel des budgets) ;

Et maintenant, le Gouvernement wallon refuse obstinément de réduire l'impact des éventuelles mesures fédérales via la convention sectorielle 2013-2014 en cours de négociation et ce, malgré les récentes déclarations du Ministre de la Fonction publique...

En effet, malgré les engagements du PS et du CDH lors de la signature de la précédente convention sectorielle 2011-2012, aucune mesure quantitative ne nous a été présentée : pas d'augmentation de la prime de fin d'année, pas d'octroi de biennales supplémentaires malgré l'allongement des carrières, pas de revalorisation des échelles B (point I.C.2 de la convention sectorielle 2003-2004 !!!), pas d'augmentation du chèque-repas...

En plus du cynisme, le mensonge...

La dernière proposition formulée par le Gouvernement wallon ce 2 décembre est un catalogue de vagues intentions à respecter les lois !!!!!!!!!.....plan global consacré au bien-être au travail, à la lutte contre l'absentéisme et le burn-out, quelques mesurette où l'Autorité sera juge et partie (« le COSTRA du SPW sera rendu compétent pour prendre la décision suite à l'avis de la Chambre de recours ») ou encore l'engagement de respecter les conventions sectorielles précédentes....Un comble quand on constate aujourd'hui :

- Que le taux de 61 % de statutaires au SPW prévu pour le 31 décembre 2014 n'est toujours pas atteint...
- Que le taux de statutaires dans les OIP devait être fixé avant fin d'année. Or, la première réunion est prévue le 22 janvier 2015...
- Que les discussions sur le statut scientifique n'avancent pas...
- Que la circulaire sur le remboursement des frais de parcours pour mission de service est détournée...
- Que les concours pour les tâches auxiliaires (fouilleurs, maintenance, accueil,...) n'en sont nulle part...

Dès lors, nous exigeons de ce Gouvernement, dont certains membres faisaient déjà partie de l'équipe précédente, qu'il respecte les engagements pris et signés lors de la convention sectorielle 2011-2012...

A défaut, les foudres des syndicats wallons pourraient aussi s'abattre sur Namur...